

de restituer, s'il veut obtenir le pardon de ses péchés et être sauvé.

HUITIEME COMMANDEMENT.

D. Que défend le huitième commandement : faux témoignage ne diras ni ne mentiras aucunement ?

R. Ce commandement défend de mentir, de rendre faux témoignage contre son prochain, de le juger témé-
rairement, de le décrier, soit par médisance, soit par en-
lommie.

NEUVIEME COMMANDEMENT.

D. Que défend le neuvième commandement : L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement ?

R. Ce commandement défend de consentir aux pensées impures et aux désirs déshonnêtes de la chair.

DIXIEME COMMANDEMENT.

D. Que nous est-il défendu par le dixième commande-
ment : biens d'autrui tu ne désireras pour les avoir injus-
tement ?

R. Par ce commandement, Dieu nous défend de désirer d'avoir le bien du prochain par des voies injustes.

COMMANDEMENTS DE L'EGLISE.

D. Tous les chrétiens sont-ils obligés d'observer les
commandements de l'Eglise ?

R. Oui, tous les chrétiens sont étroitement obligés
d'observer, sous peine de péché mortel, les commande-
ments de l'Eglise, parce que c'est Jésus-Christ lui-même
qui nous le commande.

D. Combien y a-t-il de commandement de l'Eglise ?

R. Il y a sept commandements principaux de l'Eglise.

D. A quoi nous obligent ces commandements de l'E-
glise ?

R. Ces commandements de l'Eglise nous obligent :
1. A sanctifier les fêtes d'obligation de la même manière

que
ches
moir
une
jeûn
les m
exce
dred
70.
D.
ver l
R.
besoi
D.
R.
par s
opère
D.
R.
ment
D.
R.
notre
mand
D.
R.
besoi
D.
R.
au no
pouvo
D.
R.
ou l'O
nous l
D.
R. C